

# Atelier 2 – Session 1 - Le FEDER au service de l'adaptation au changement climatique et à la préservation des ressources

Volet « transition écologique » du Programme 2021-2027

# Volet Adaptation au changement climatique et à la préservation des ressources 2021-2027

L'atelier est enregistré



Pour les participants présents dans la salle:

Merci de couper le son de vos téléphones portables



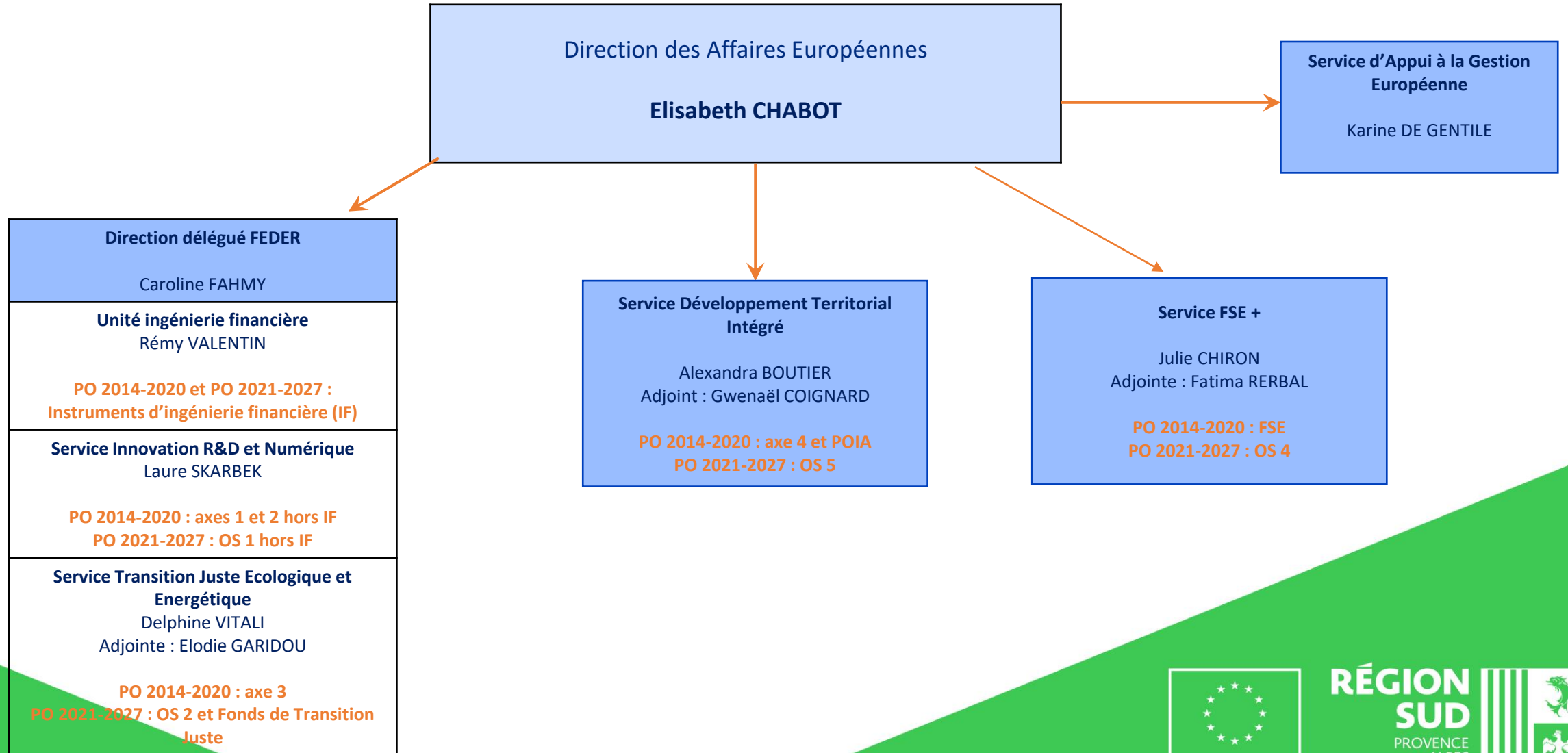
Les questions de la salle seront traitées après chaque présentation

Pour les participants de l'atelier à distance:

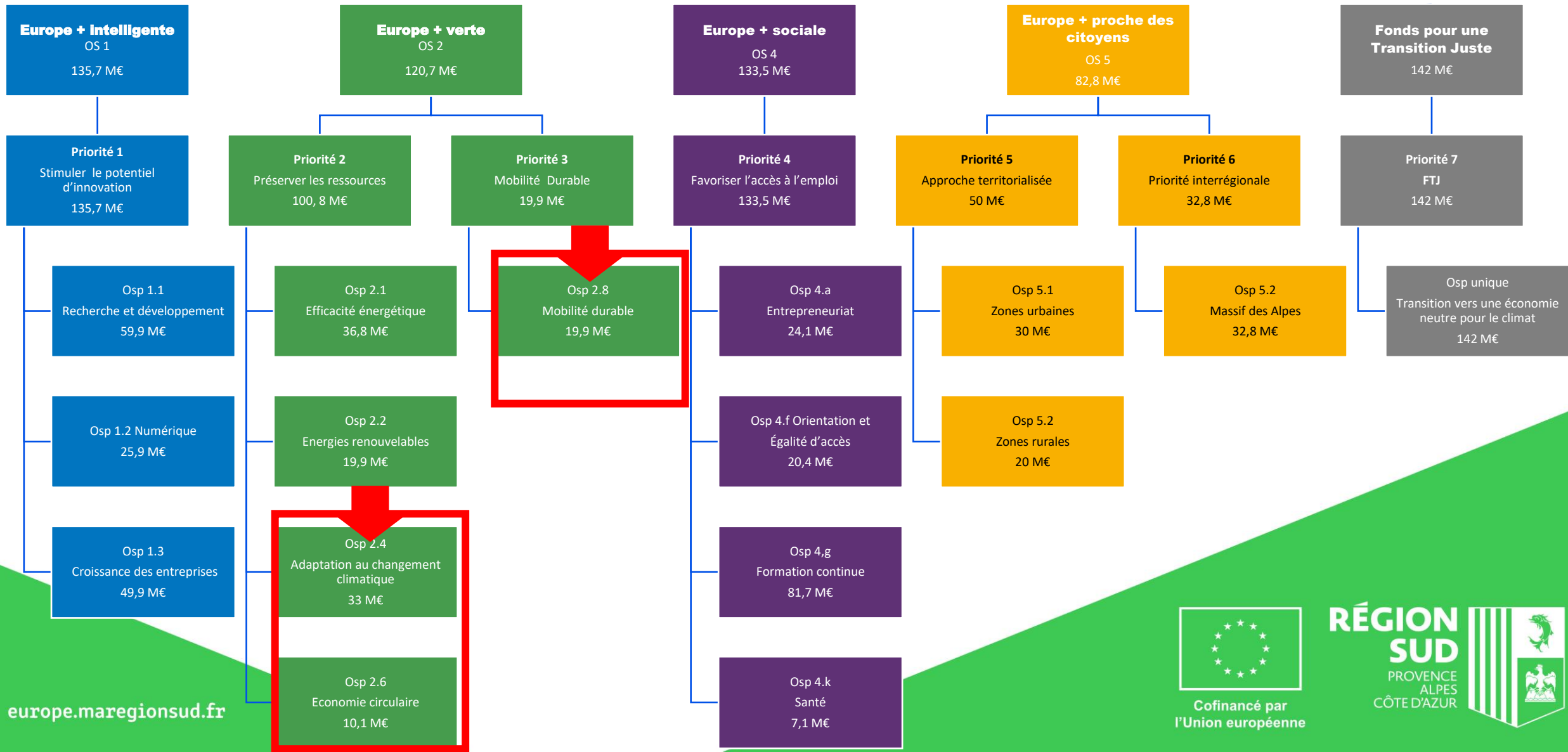
Merci de couper votre micro



Vos questions pourront être posées via le chat Teams. Elles seront traitées tant que possible au fil de l'eau sur le chat ou posées aux animateurs après les questions de la salle.



# 1. Quel programme FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027 ?



# Une enveloppe en hausse sur les domaines liés à l'environnement

- **Objectif stratégique 2 : « Une Europe plus verte, résiliente et à faibles émissions de carbone »**
- ⇒ L'objectif est de **préserver les ressources** du territoire régional, en accompagnant la transition environnementale et énergétique



# Objectif spécifique 2.4 - Adaptation au changement climatique

## Le diagnostic

- La Région Provence Alpes Côte d'Azur est un territoire d'une grande biodiversité, particulièrement vulnérable au changement climatique et exposée à de nombreux risques naturels.
- La conjonction entre hausse des températures moyennes, irrégularité accrue du régime de précipitations, d'une part, et étalement urbain et morcellement du territoire, d'autre part, va accroître sa vulnérabilité.

## L'approche retenue :

- S'adapter aux aléas climatiques en préservant et restaurant les fonctionnalités de la biodiversité régionale.
- Assurer les **services essentiels de support et de régulation que fournit la biodiversité**
- **Réduire la vulnérabilité des populations et améliorer la résilience du territoire.**

33,9 M€

# Osp 2.4 . Adaptation au changement climatique

Atténuer la vulnérabilité du territoire aux risques naturels  
grâce aux solutions fondées sur la nature

17 M€

- Restaurer les écosystèmes et leur fonctionnalité de régulation et d'atténuation en cas de survenue d'aléas climatiques

## Exemples d'actions :

- Restauration d'écosystèmes clés : reméandrage, haies, désimperméabilisation des sols...
- Création d'écosystèmes : ripisylve, zone humide...
- Création d'infrastructures vertes et bleues en milieu urbain : végétalisation des façades et toitures, forêts urbaines

- Soutenir les projets pilotes de recomposition spatiale permettant de garantir durablement le fonctionnement naturel et l'attractivité des territoires soumis aux risques naturels.

## Exemple d'actions :

- Relocalisation des usages et des activités,
- Résilience des infrastructures

Taux d'intervention, bénéficiaires ciblés, critères d'éligibilité et de sélection : éléments précisés dans le ou les futur(s) Appels à projets

# Osp 2.4 . Adaptation au changement climatique

Restaurer les continuités écologiques  
pour maintenir la biodiversité et ses fonctionnalités

16,9 M€

- Restauration des corridors écologiques (trames bleue, verte, turquoise, marine, brune, noire) et des réservoirs de biodiversités altérés
- Mise en transparence d'infrastructures et autres obstacles à la circulation des espèces et à leur cycle de vie
- Réduction des pressions d'usage et des nuisances sur les espèces et les habitats (Exemple d'actions : gestion des flux de fréquentation dans les espaces naturels)

Taux d'intervention, bénéficiaires ciblés, critères d'éligibilité et de sélection : éléments précisés dans le ou les futur(s)  
Appels à projets





# Objectif spécifique 2.6 Economie circulaire

## Le contexte

- Le volet « économie circulaire » du Pacte Vert pour l'Europe, de décembre 2019, est un axe central du Green deal.
- La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020 précise sa déclinaison à l'échelle du Territoire national français, elle-même inscrite dans le SRADDET.

## Le diagnostic

- Faible taux de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés, défaut de traçabilité des déchets sur les quantités et les destinations des déchets des activités économiques et de construction, faible maillage des installations de valorisation.

## L'approche retenue :

- Soutenir la réduction des déchets à la source et la valorisation des déchets en tant que matière première de récupération



# Osp 2.6 . Economie Circulaire

Réemploi et valorisation des déchets en les transformant en ressources et développement de l'économie de la fonctionnalité

10,1 M€

Infrastructures garantissant la valorisation matière des déchets et donc la réduction de la production de déchets collectés et stockés.

Equipements pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de process leur permettant de réduire à la source leur production de déchets.

## **Exemple d'actions :**

- Création d'unités de réemploi des déchets : déchetteries professionnelles avec espaces de réemploi, remanufacture (remise à neuf), sites multifilières, ressourceries
- Création d'unités de transformation des déchets en matières premières secondaires : BTP/Plastiques...

Taux d'intervention, bénéficiaires ciblés, critères d'éligibilité et de sélection : éléments précisés dans le ou les futur(s)  
Appels à projets



# Objectif spécifique 2.8 Mobilité durable

## Le diagnostic

- Problématique importante de qualité de l'air en région
  - Part importante du secteur des transports dans la consommation d'énergie finale (35 %), les émissions de gaz à effet de serre (31 %) et les émissions de polluants, en Région Provence Alpes Côte d'Azur
  - Part importante du trafic maritime dans la pollution de l'air
- ⇒ Nécessité de réduire les consommations d'énergie fossile et les émissions de gaz à effet de serre liées au secteur du transport
- ⇒ Retard de la Région Provence Alpes Côte d'Azur en termes de réseau de pistes cyclables

## L'approche retenue

### Deux leviers d'actions :

- Les aménagements cyclables
- Les infrastructures et équipements permettant l'usage des carburants alternatifs.

↓

19,9 M€

# Osp 2.8 . Mobilité durable

Infrastructures cyclables pour la mobilité du quotidien

9,97 M€

Soutenir les projets d'aménagement cyclable intégrés dans une stratégie territoriale et permettant d'offrir un service de qualité et sécurisé aux usagers

Taux d'intervention, bénéficiaires ciblés, critères d'éligibilité et de sélection : éléments précisés dans le ou les futur(s) Appels à projets



# Osp 2.8 . Mobilité durable

Infrastructures et équipements de distribution et d'usage des carburants alternatifs

9,97 M€

Soutenir les infrastructures et équipements permettant la distribution et l'usage des carburants alternatifs à l'exception de ceux d'origine fossile et des biocarburants , y compris ceux situés dans les dépôts des transporteurs publics de voyageurs

## Exemple d'actions :

- Electrification des navires à quai ; électrification des trains
- Station de distribution de carburant alternatif dans des zones peu attractives pour les entreprises privées ...

Taux d'intervention, bénéficiaires ciblés, critères d'éligibilité et de sélection : éléments précisés dans le ou les futur(s) Appels à projets



# Contacts

Direction des Affaires Européennes  
Direction Déléguée FEDER  
Service Transition Juste Ecologique et Energétique

[federOS2@maregionsud.fr](mailto:federOS2@maregionsud.fr)

Référentes « transition écologique »:

« Adaptation changement climatique » : Elodie GARIDOU et Charlotte GUERIN GUILLAUD

« Economie circulaire » : Delphine VITALI et Eloise LECLERCQ

« Mobilité durable » : Lucie GREFFIER et Charlotte GUERIN GUILLAUD



Un site web unique

<https://europe.maregionsud.fr>



Merci pour votre attention  
[https://maregionsud-my.sharepoint.com/:v:/g/personal/dvitali\\_maregionsud\\_fr/EWsadI83Ij5Bm1Icpn9E8GgBhjsZJRo-L77r1nWGGkWu7A](https://maregionsud-my.sharepoint.com/:v:/g/personal/dvitali_maregionsud_fr/EWsadI83Ij5Bm1Icpn9E8GgBhjsZJRo-L77r1nWGGkWu7A)

